

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

TUNISIE LEASING

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray, 1082 - Tunis Mahrajène

La société Tunisie Leasing, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2003 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 10 juin 2004. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, M.Noureddine HAJJI.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2003

(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 décembre 2003</u>	<u>31 décembre 2002</u>
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		1 356 654	876 505
Moins : amortissements		(831 709)	(703 236)
	4	<u>524 945</u>	<u>173 269</u>
Immobilisations utilisées par la société		2 457 143	1 967 724
Moins : amortissements		(1 587 010)	(1 403 731)
	5	<u>870 133</u>	<u>563 993</u>
Immobilisations destinées à la location		451 800 583	415 281 171
Moins : amortissements		(247 641 094)	(225 909 336)
Moins : provisions		(4 686 032)	(3 770 327)
	6	<u>199 473 457</u>	<u>185 601 508</u>
Immobilisations financières		19 108 146	15 564 405
Moins : provisions		(1 055 171)	(1 198 742)
	7	<u>18 052 975</u>	<u>14 365 663</u>
Total des actifs immobilisés		218 921 510	200 704 433
Autres actifs non courants	8	<u>601 908</u>	<u>673 085</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		219 523 418	201 377 518
ACTIFS COURANTS			
Clients et comptes rattachés		17 122 973	16 920 778
Moins : provisions		(11 678 622)	(10 042 139)
	9	<u>5 444 351</u>	<u>6 878 639</u>
Autres actifs courants	10	<u>2 213 447</u>	<u>1 102 669*</u>
* Placements et autres actifs financiers	11	<u>4 056 380</u>	<u>4 155 242</u>
Liquidités et équivalents de liquidités	12	<u>4 059 482</u>	<u>2 586 336</u>
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		15 773 660	14 722 886
TOTAL DES ACTIFS		<u>235 297 078</u>	<u>216 100 404</u>

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2003

(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 décembre 2003</u>	<u>31 décembre 2002</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		17 500 000	15 000 000
Actions propres		0	0
Réserves		8 920 325	11 240 265
Résultats reportés		8 505 629	7 423 891*
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		34 925 954	33 664 156
Résultat de l'exercice		3 508 471	3 632 799*
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	13	<u>38 434 425</u>	<u>37 296 955</u>
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	14	88 980 088	69 657 297
Autres passifs financiers	15	3 095 793	3 491 798
Provisions	16	502 083	1 722 763
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>92 577 964</u>	<u>74 871 858</u>

* Données retraitées pour les besoins de comparabilité (Voir note 3)

TUNISIE LEASING - (Suite) -

PASSIFS COURANTS

Fournisseurs et comptes rattachés	17	10 303 826	6 353 219
Autres passifs courants	18	10 970 920	10 655 980*
Concours bancaires et autres passifs financiers	19	83 009 943	86 922 392
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		104 284 689	103 931 591
TOTAL DES PASSIFS		198 626 536	178 803 449
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		235 297 071	216 100 404

ETAT DE RESULTAT Période du 1er janvier au 31 décembre 2003

(exprimé en dinars)

	Notes	Exercice 2003	Exercice 2002
REVENUS DE LEASING			
Revenus bruts du leasing		104 110 466	101 060 124
Intérêts de retard		1 171 643	943 170
Variation des produits réservés		(201 863)	(47 138)
Dotations aux amortissements des immobilisations en location		(84 133 444)	(81 438 099)
Total des revenus de leasing	20	20 946 802	20 518 057
CHARGES FINANCIERES NETTES	21	(11 218 609)	(10 760 713)*
PRODUITS DES PLACEMENTS	22	650 105	685 165*
PRODUIT NET		10 378 298	10 442 509
Charges de personnel	23	(1 903 244)	(1 785 248)
Autres charges d'exploitation	24	(2 064 244)	(1 882 323)
Autres produits d'exploitation		59 944	13 342*
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	25	(1 900 136)	(932 270)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	25 bis	161 451	(1 198 742)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres et aux provisions pour risques divers	26	(518 336)	(337 800)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 213 733	4 319 468
Autres gains ordinaires	27	137 027	103 059*
Autres pertes ordinaires	28	(276 606)	(61 811)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		4 074 154	4 360 716
Reprises sur provisions pour impôt différé	16	170 836	715 312
Impôt sur les bénéfices	29	(736 519)	(1 443 229)*
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		3 508 471	3 632 799
Eléments extraordinaires		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		3 508 471	3 632 799
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		55 503	23 895*
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		3 563 974	3 656 694
Résultat par action	13	2.005	2.076

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinars)

	Notes	31 décembre	
		2003	2002
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	30	120 174 211	117 085 571
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	31	(4 130 072)	(4 359 248)
Intérêts payés	32	(11 080 463)	(22 439 394)
Impôts et taxes payés	33	(6 732 981)	(6 895 404)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations destinées à la location	34	(110 416 558)	(109 613 513)*
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations destinées à la location	35	5 013 868	4 942 497*
Autres flux de trésorerie	41	261 497	7 223 248

* Données retraitées pour les besoins de comparabilité (Voir note 3)

TUNISIE LEASING - (Suite) -

Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(6 910 498)	(14 056 243)*
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	36	(1 004 738)	(226 311)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	102 218	17 637
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	38	(4 031 690)	(1 011 131)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	39	367 956	335 635
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(4 566 254)	(884 170)*
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	40	(2 364 160)	(1 980 446)
Encaissements provenant des emprunts	14	89 219 000	73 902 000
Remboursement d'emprunts	14	(75 207 091)	(81 769 103)
Flux liés au financement à court terme	19	(4 200 000)	26 100 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		7 447 749	16 252 451
Variation de trésorerie		(4 029 003)	1 312 038
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		1 478 104	166 066
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	42	(2 550 899)	1 478 104

NOTES AUX ETATS FINANCIERS PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2003

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 4 anciennes pour la 1^{ère} tranche
- 1 action nouvelle pour 5 anciennes pour la 2^{ème} tranche
- 1 action nouvelle pour 6 anciennes pour la 3^{ème} tranche
- 1 action nouvelle pour 7 anciennes pour la 4^{ème} tranche

Ainsi, le capital social s'élève à la clôture de l'exercice à la somme de 17.500.000 Dinars divisé en 1.750.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Jusqu'au 31 décembre 1999, la société était autorisée à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing. De même la durée d'amortissement autorisée pour le leasing immobilier était la durée du bail.

A partir du 1^{er} janvier 2000, les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n° 2000-98 du 25 décembre 2000.

* Données retraitées pour les besoins de comparabilité (Voir note 3)

TUNISIE LEASING - (Suite) -

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001).

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	7 ans	15%
- Installations générales	10 ans	10%
- Autres matériels	4 ans	25%

2-2 : Immobilisations destinées à la location

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance « tous risques ».

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien correspond à la portion de capital incluse dans chaque loyer facturé.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

De même, le coût d'entrée des immobilisations peut subir des modifications et ce, à l'occasion d'une consolidation d'impayés ou d'une location de biens récupérés.

2-3 : Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition.

2-4 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants. Ce reclassement n'est effectué qu'au 31 décembre de chaque année.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

2-5 : Politique de provisions

La société constitue annuellement une provision globale égale à 1% (1,5% de 1996 à 2000) de l'encours des loyers. Cette proportion couvre aussi bien le principal que les produits réservés.

Parallèlement, les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991 sont appliquées.

Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé en référence à l'encours du loyer; l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions pour risques.

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-5-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

TUNISIE LEASING - (Suite) -

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-5-2 Les garanties réelles

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

2-5-3 La valeur du matériel en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| . Matériel standard | : | Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge |
| . Matériel spécifique | : | Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge |
| . Immeubles | : | Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge |

2-6 : Provisions pour impôt

Jusqu'au 31 décembre 1999, le bénéfice imposable de la société est calculé sur la base des amortissements fiscaux et non sur la base des amortissements financiers.

Pour un lot de contrats souscrits pendant une période et étant donné que les amortissements financiers sont progressifs, le bénéfice comptable qui en découle est dégressif et se trouve pendant les premières années supérieur au bénéfice fiscal.

Or, comme à la fin du contrat, le bénéfice comptable cumulé devrait être égal au bénéfice fiscal cumulé et par conséquent les impôts dus devraient être égaux, l'insuffisance d'impôt constaté durant les premières années, par rapport à l'impôt calculé sur le bénéfice comptable ne constitue nullement un gain pour la société mais plutôt une charge différée sur les exercices postérieurs. De ce fait, le bénéfice net dégagé pendant les premières années n'est pas en totalité disponible mais comporte une charge fiscale latente.

Pour couvrir cette charge, la société a opté pour la constitution d'une provision pour impôt.

Cette provision est calculée, au taux de 20%, sur l'excédent des amortissements fiscaux par rapport aux amortissements financiers, déduction faite des provisions constituées en franchise d'impôt.

2-7 : Comptabilisation des revenus

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-8 : Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Jusqu'au 31 décembre 1999, la société était autorisée, pour le calcul de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing et ce, à l'exclusion du mobilier et matériel de bureau et des voitures de tourisme.

L'application de ces modes d'amortissement, a conduit la société à :

TUNISIE LEASING - (Suite) -

- Réintégrer les amortissements financiers, constatés comptablement ;
- Déduire les amortissements fiscaux ;
- Suivre les discordances dégagées pour chaque contrat, et en tenir compte à l'occasion de chaque cession, au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

A partir de l'an 2000, les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n° 2000-98 du 25 décembre 2000.

Toutefois, les discordances entre les amortissements financiers et les amortissements fiscaux, nées avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions, font l'objet d'un suivi et seront apurées progressivement par le biais de retraitements (réintégration ou déduction) au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001).

2-9 : Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créateur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

NOTE 3 : CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES**- Changement de méthode de présentation**

Par rapport au 31 décembre 2002, les états financiers au 31 décembre 2003 traduisent un changement de méthode de présentation de l'état des flux de trésorerie. En effet, les décaissements pour acquisitions d'immobilisations destinées à la location et les encaissements provenant de la cession d'immobilisations destinées à la location ont été présentés au niveau des flux d'exploitation et non pas parmi les flux d'investissement.

D'autre part, les états financiers au 31/12/2003 traduisent un changement de méthode de présentation de l'état de résultat. En effet, certains produits d'exploitation, auparavant classés parmi les autres gains ordinaires, sont désormais présentés parmi les autres produits d'exploitation pour être pris en compte dans le calcul du résultat d'exploitation.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2002, ont été retraités pour les besoins de la comparaison.

- Changement de méthode de comptabilisation

Par rapport au 31 décembre 2002, les états financiers au 31 décembre 2003 traduisent un changement de méthode de comptabilisation des intérêts courus sur les contrats de portage.

En effet, les intérêts courus sur les titres acquis en portage et dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain, ont été constatés en produits conformément aux dispositions de la norme 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires.

Ce changement de méthode comptable a été appliqué rétrospectivement pour déterminer son effet sur les exercices antérieurs. L'ajustement, qui en résulte, a été présenté comme un ajustement des capitaux propres d'ouverture (compte 128).

Ce changement de méthode a eu pour effet l'accroissement du résultat de l'exercice 2003 à hauteur de 59 KDT (net d'impôt) et ceux des exercices antérieurs à hauteur de 56 KDT (net d'impôt).

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2002, ont été retraités en proforma pour les besoins de la comparaison.

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2003
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Fonds de commerce	5%	0	51 286	-	-	51 286	-	546	-	546	50 740
Logiciels	33%	876 505	199 057	-	-	1 075 562	703 236	127 927	-	831 163	244 399
Logiciels (en cours)		0	229 806	-	-	229 806	-	-	-	-	229 806
TOTAUX		876 505	480 149	-	0	1 356 654	703 236	128 473	0	831 709	524 945

TUNISIE LEASING - (Suite) -

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Dépréciation d'actif	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période		
Terrain	0%	39 168	-			39 168	-	-	-	-		39 168
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670		0
Matériel de transport	20%	192 646	103 556	-	76 840	219 362	116 596	41 514	68 009	90 101		129 261
Mobilier de bureau	10%	484 309	200 834	-	-	685 143	310 777	38 980	-	349 757		335 386
Matériel informatique	15% et 33%	745 912	143 316	-	-	889 228	628 037	73 580	-	701 617		187 611
Installations générales	10%	475 019	118 553	-	-	593 572	317 651	45 763	-	363 414	51 451	178 707
TOTAUX		1 967 724	566 259	-	76 840	2 457 143	1 403 731	199 837	68 009	1 535 559	51 451	870 133

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	Valeur brute	Amortissements	Valeur Nette
- Immobilisations en location	328 276 180	(141 707 871)	186 568 309
- Immobilisations, contrats suspendus	27 643 161	(12 852 117)	14 791 044
- Immobilisations, contrats échus	93 559 515	(93 081 106)	478 409
- Immobilisations en cours	2 321 727		2 321 727
Totaux	451 800 583	(247 641 094)	204 159 489
- Provisions pour dépréciation		(4 686 032)	(4 686 032)
- Soldes au 31 décembre 2003	451 800 583	(252 327 126)	199 473 457

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
Soldes au 31 décembre 2002	415 281 171	(229 679 663)	185 601 508
Additions de l'exercice			
- Investissements	102 860 847	-	102 860 847
- Relocations	2 854 913	-	2 854 913
Retraits de l'exercice			
- Cessions à la valeur résiduelle	(53 211 464)	53 125 980	(85 484)
- Cessions anticipées	(13 109 007)	8 287 943	(4 821 064)
- Relocations	(2 875 877)	987 764	(1 888 113)
Amortissements de l'exercice		(84 133 444)	(84 133 444)
Provisions de l'exercice			
- Dotations		(1 381 402)	(1 381 402)
- Reprises		465 696	465 696
Soldes au 31 décembre 2003	451 800 583	(252 327 126)	199 473 457

6.1 : Analyse par secteur d'activité

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	Valeur brute	Encours (a)
Bâtiment et travaux publics		
Entreprises de BTP	61 988 203	23 841 503
Carrières	10 593 931	4 000 463
Matériaux de construction	14 661 332	6 397 113

TUNISIE LEASING - (Suite) -

Industrie

Textile, cuir et chaussures	23 736 064	9 265 481
Agro-alimentaire	78 132 472	36 371 549
Industries diverses	79 149 368	37 046 307
Tourisme et para tourisme	27 920 511	10 977 443
Commerces et services		
Transport	33 991 303	11 407 411
Médical et para-médical	7 687 423	3 737 811
Commerce	96 599 404	47 545 980
Services	17 340 573	7 478 240

Total

451 800 584	198 069 301
-------------	-------------

6.2 : Analyse par type de matériel

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	Valeur brute	Encours (a)
Matériels de BTP	58 687 173	20 033 636
Equipements hôteliers	10 005 504	4 818 273
Equipements industriels	70 898 161	31 674 461
Matériels informatiques	4 021 140	1 385 549
Véhicules légers	113 382 278	45 394 322
Matériels de manutention	8 215 854	4 550 680
Matériels de transport en commun	10 121 340	3 617 033
Matériels de transport de marchandises	67 483 010	22 604 288
Matériels médical et para-médical	5 636 545	2 348 065
Matériel divers	15 356 351	4 856 615
<u>total</u>	363 807 356	141 282 922
Immobilier	87 993 228	56 786 379
<u>Total</u>	451 800 584	198 069 301

(a) Valeur comptable nette compte non tenu des régularisations des amortissements inclus dans les loyers perçus d'avance à la clôture de l'exercice.

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
Titres de participation	16 533 513	15 404 729
Titres immobilisés	2 003 830	1 275 490
Prêts au personnel	552 923	591 306
Dépôts et cautionnements versés	17 880	17 880
<u>Montant brut</u>	19 108 146	17 289 405
A déduire :		
Versements restant à effectuer sur titres de participation	0	(1 725 000)
<u>Montant libéré</u>	19 108 146	15 564 405
A déduire :		
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(1 037 291)	(1 198 742)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	
<u>Montant net</u>	18 052 975	14 365 663

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2002	15 404 729	13 679 729	1 725 000
Additions de l'exercice			
- Esprit	50 000	50 000	0
- S.I.M.T	1 625 000	1 625 000	0
- Tunisia Safety Drive Compagnie	53 784	53 784	
Décassements de l'exercice			
- Tuninvest Innovations Sicar		1 125 000	(1 125 000)
Annulation participation non libérée			
- Tunisie valeurs	(600 000)		(600 000)
<u>Soldes au 31 Décembre 2003</u>	16 533 513	16 533 513	0

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Plus values
Soldes au 31 Décembre 2002	1 275 490	1 275 490	-
Additions de l'exercice			
- S.T.P.A	495 000	495 000	-

TUNISIE LEASING - (Suite) -

- G.A.N	250 000	250 000	.
- S.E.P.T	150 000	150 000	
Cessions de l'exercice			
- S.E.P.T	(150 000)	(150 000)	-
- OXIA	(16 660)	(16 660)	
Soldes au 31 Décembre 2003	2 003 830	2 003 830	-

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES (SUITE)

Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2003 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>% détenu</u>
Tuninvest Sicar	351 745	10	3 687 690	1994/2001/2002	35.17%
Tunisie Sicar	219 999	10	2 199 990	1997	44.00%
Tunisie Valeurs	9 000	100	1 017 699	1991/92/96/98	30.00%
Tuninvest International Sicar	250 000	10	2 500 000	1998	25.00%
Tunisie Factoring	239 997	10	2 399 970	1999	54.54%
Tunis Call Center	14 997	10	149 970	1998	25.00%
Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	29 244	100	2 924 400	1998/2003	81.23%
S T I F	1	10	10	2000	
Tuninvest Innovations Sicar	150 000	10	1 500 000	2002	27.27%
Société moderne de titrisation	500	100	50 000	2002	10.00%
Esprit	5 000	10	50 000	2003	28.40%
Tunisia Safety Drive	2 490	100	53 784	2003	99.60%
			<u>16 533 513</u>		

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2003 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
B.T.S	500	10	5 000	1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	35 000	10	350 000	2000	(*)
* TECHNOCARTERING	20 000	10	200 000	2001	(*)
* FLEXOPRINT	970	500	485 000	2001	(*)
* OXIA	5 834	10	58 340	2001	(*)
* AVITOP	5 049	10	50 490	2001	(*)
* S.P.P.A.S	2 200	50	110 000	2002	(*)
* S.T.P.A	990	500	495 000	2003	(*)
* GAN	25 000	10	250 000	2003	(*)
			<u>2 003 830</u>		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

NOTE 8 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

TABLEAU DE MOUVEMENT DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2003

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions				Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Transfert	Fin de période	
Charges à répartir	33%	382 117	717	382 834	0	315 234	66 216	381 450	0	0
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	2 712 896	283 008	1 607 003	1 388 901	2 106 694	287 302	1 607 003	786 993	601 908
TOTAUX		3 095 013	283 725	1 989 837	1 388 901	2 421 928	353 518	1 988 453	786 993	601 908

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

TUNISIE LEASING - (Suite) -

NOTE 9 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	5 245 421	5 732 011
- Intérêts de retard à facturer	29 288	27 661
<u>Montant brut</u>	<u>5 274 709</u>	<u>5 759 672</u>
A déduire :		
- Provisions	(1 292 417)	(840 037)
- Produits réservés	(928 904)	(903 544)
<u>Montant net</u>	<u>3 053 388</u>	<u>4 016 091</u>
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	11 848 264	11 161 106
<u>Montant brut</u>	<u>11 848 264</u>	<u>11 161 106</u>
A déduire :		
- Provisions	(7 442 252)	(6 460 012)
- Produits réservés	(2 015 049)	(1 838 546)
<u>Montant net</u>	<u>2 390 963</u>	<u>2 862 548</u>
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>5 444 351</u>	<u>6 878 639</u>

NOTE 9 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers (a)	153 703 922	19 337 674	5 671 056	1 719 686	17 636 962	198 069 301
Impayés	564 602	599 100	1 024 250	540 124	14 365 605	17 093 681
Avances et acomptes reçus	(1 253 686)	(71 082)	(10 913)	0	(452 955)	(1 788 635)
Produits à recevoir	29 288	0	0	0	0	29 288
ENCOURS GLOBAL	153 044 127	19 865 692	6 684 393	2 259 810	31 549 613	213 403 635
Produits réservés	0	0	153 533	107 309	2 683 111	2 943 953
TOTAL BILAN	153 044 127	19 865 692	6 530 861	2 152 501	28 866 501	210 459 682
Ratio des actifs non performants (B2,B3 et B4) (b)			3.1%	1.1%	14.9%	19.0%
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	7 892 322	0	0	0	0	7 892 322
TOTAL HORS BILAN	7 892 322	0	0	0	0	7 892 322
TOTAL ENGAGEMENTS	A 160 936 449	19 865 692	6 530 861	2 152 501	28 866 501	218 352 004
Garanties imputables sur risques encourus	B 2 599 838	347 000	0	0	269 085	3 215 922
Garanties non imputables sur risques encourus	246 352 608	29 333 347	6 324 421	2 364 293	25 522 608	309 897 277
Provisions affectées sur les impayés	C 0	0	242 883	95 153	8 396 633	8 734 669
Provisions affectées sur les encours	D 0	0	130 903	90 878	4 464 252	4 686 033
TOTAL DE LA COUVERTURE	248 952 446	29 680 347	6 698 207	2 550 324	38 652 577	326 533 901
Leasing immobilier (décote 50%)	E 23 558 204	3 665 164	212 448	390 648	4 512 676	32 339 139
RISQUES ENCOURUS A-B-C-D-E	134 778 408	15 853 529	5 944 627	1 575 821	11 223 856	169 376 241

(a) Valeur comptable nette des immobilisations en location, compte non tenu des régularisations des amortissements inclus dans les loyers perçus d'avance à la clôture de l'exercice

(b) Le ratio d'actifs non performants (B2, B3 et B4) à fin 2003 s'établit à 19%. En 2003, des critères plus strictes de classifications ont été pratiqués. Sans cette modification, ce ratio aurait été de 17,8%

TUNISIE LEASING - (Suite) -

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Fournisseurs d'exploitation, avances	6 250	47 920
- Fournisseurs d'immobilisations, avances	203 587	126 578
- Avances et acomptes au personnel	12 334	7 117
- Autres créances sur le personnel	5 900	8 935
- Report d'impôts sur les bénéfices	523 534	0
- Compte courant Tunisie Factoring	30 446	72 226
- Compte courant S I M T	0	76 529
- Adhérents, contrats résiliés	47 608	47 608
- Autres comptes débiteurs	332 652	69 465
- Produits à recevoir des tiers	45 019	46 691
- Produits à recevoir sur contrats de portages	177 604	87 284
- Compte d'attente	53 527	33 861
- Charges constatées d'avance	923 140	584 767
Total brut	2 361 601	1 208 981
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(30 621)	(25 705)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(47 890)	(47 890)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(32 716)	(32 716)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(36 927)	
Total net	2 213 447	1 102 669

NOTE 11 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Titres de placement	2 217	0
- Billets de trésorerie	0	0
- Compte spécial ABC Tunisie en US\$	3 885 000	4 002 300
- Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	169 163	152 942
Total	4 056 380	4 155 242

NOTE 12 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Banques	4 052 591	2 579 662
- Caisses	6 891	6 674
Total	4 059 482	2 586 336

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Capital social	(A) 17 500 000	15 000 000
- Réserve légale	(B) 1 383 482	1 203 422
- Réserves pour réinvestissements exonérés	5 036 843	5 036 843
- Réserves affectées à l'augmentation du capital	2 500 000	5 000 000
- Résultats reportés	8 505 629	7 423 891
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	34 925 954	33 664 156
Résultat de l'exercice	3 508 471	3 632 799
Total des capitaux propres avant affectation	(C) 38 434 425	37 296 955
Résultat par action:	31 décembre 2003	31 décembre 2002
Résultat de l'exercice (1)	3 508 471	3 632 799
Nombre d'actions (2)	1 750 000	1 500 000
Résultat par action (1) / (2)	2.005	2.422
Résultat par action (ajusté)	(D) 2.005	2.076

TUNISIE LEASING - (Suite) -

(A) Au 31 décembre 2003, le capital social est de DT : 17.500.000 composé de 1.750.000 actions d'une valeur nominale de DT : 10 libérée en totalité (voir note 1).

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Dans la mesure où l'émission d'actions gratuites dans le cadre de l'augmentation de capital effectuée en 2003 est une émission sans contrepartie, elle est traitée comme si elle s'était produite avant l'ouverture de l'exercice présenté à titre comparatif. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au titre de l'exercice 2002 présenté à titre comparatif a été, en conséquence, ajusté.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES PERIODE CLOS LE 31 DECEMBRE 2003
(exprimé en dinars)

	Capital social	Actions Propres	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Réserves pour réinvestissements	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2001	12 500 000	(67 010)	7 500 000	1 000 000	5 036 843	5 532 511	4 068 431	35 570 775
Affectations approuvées par l'A.G.O du 16 Mai 2002				203 422		3 865 009	(4 068 431)	0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2001						(1 956 000)		(1 956 000)
Dividendes sur actions propres						9 624		9 624
Dotation au fonds social						(40 000)		(40 000)
Augmentation de capital approuvée par l'A.G.E du 1er novembre 2001	2 500 000		(2 500 000)			0	0	0
Rachat actions propres		(78 873)						(78 873)
Cession actions propres		145 883				(11 148)		134 735
Modification comptable*						23 895		23 895
Résultat de l'exercice 2002*							3 632 799	3 632 799
Solde au 31 Décembre 2002	15 000 000	0	5 000 000	1 203 422	5 036 843	7 423 891	3 632 799	37 296 955
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22/05/2003				180 060		3 421 130	(3 632 799)	(31 609)
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2002						(2 331 000)		(2 331 000)
Dotation au fonds social						(40 000)		(40 000)
Augmentation de capital approuvée par l'A.G.E du 1er novembre 2001	2 500 000		(2 500 000)					-
Modification comptable						31 608		31 608
Résultat au 31 décembre 2003							3 508 471	3 508 471
Solde au 31 Décembre 2003	17 500 000	0	2 500 000	1 383 482	5 036 843	8 505 629	3 508 471	38 434 425

NOTE 14 : EMPRUNT

TABLEAU DES EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE 2003 (exprimé en dinars)

DESIGNATION		Montant du crédit	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
							Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES			<u>31 750 000</u>	<u>69 219 000</u>	<u>53 530 000</u>	<u>47 439 000</u>	<u>27 686 546</u>	<u>19 752 454</u>
* AMEN BANK		7 500 000	2 200 000	0	1 800 000	400 000	0	400 000
* AMEN BANK		8 000 000	5 000 000	0	2 000 000	3 000 000	1 000 000	2 000 000
UNION INTERNATIONALE DE								
* BANQUE		3 000 000	1 500 000	0	1 000 000	500 000	0	500 000
* CITIBANK		5 000 000	9 600 000	29 200 000	31 200 000	7 600 000	0	7 600 000
* STUSID		2 500 000	2 250 000	0	500 000	1 750 000	1 250 000	500 000
* BTKD		2 000 000	2 000 000	0	664 000	1 336 000	672 000	664 000
* BTKD		2 000 000	2 000 000	0	166 000	1 834 000	1 170 000	664 000
* B.E.S.T BANK		3 000 000	3 000 000	12 000 000	12 000 000	3 000 000	0	3 000 000
* A.B.C TUNISIE		4 200 000	4 200 000	0	4 200 000	0	0	0
* A.B.C TUNISIE		3 700 000	0	3 700 000	0	3 700 000	0	3 700 000
* TRESOR TUNISIEN		14 319 000	0	14 319 000	0	14 319 000	14 319 000	0
* BANQUE DE L'HABITAT		5 000 000	0	5 000 000	0	5 000 000	4 275 546	724 454
* BILLETS DE TRESORERIE		5 000 000	0	5 000 000	0	5 000 000	5 000 000	0
BANQUES ETRANGERES			<u>34 721 231</u>	<u>3 885 000</u>	<u>7 951 275</u>	<u>30 654 956</u>	<u>22 293 542</u>	<u>8 361 414</u>
* Crédit BIRD 3678 TUN (a)	US\$	6 000 000	4 489 457	0	346 564	4 142 893	3 590 893	552 000
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN) (b)	US\$	6 000 000	5 786 631	0	680 782	5 105 849	4 425 069	680 780
* Crédit FMO I I	NLG	5 000 000	0	0	0	0	0	0

TUNISIE LEASING - (Suite) -

* Credit FMO II (d)	NLG	5 000 000	716 000	0	716 000	0	0	0
* Crédit FMO III (e)	EUR	2 500 000	1 996 836	0	798 734	1 198 102	399 368	798 734
* Crédit FMO IV (f)	EUR	3 000 000	4 152 000	0	0	4 152 000	3 114 000	1 038 000
* JEXIM BANK (g)	JPY	1 400 000 000	11 958 609	0	1 406 895	10 551 714	9 144 814	1 406 900
* BEI (credit participatif) (h)	ECU	1 279 738	1 619 398	0	0	1 619 398	1 619 398	0
* A.B.C TUNIS (i)	US\$	3 000 000	4 002 300	3 885 000	4 002 300	3 885 000	0	3 885 000
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES			66 471 231	73 104 000	61 481 275	78 093 956	49 980 088	28 113 868

(a) Le taux d'intérêt correspond au coût moyen des ressources majoré de 0,5% ;

Le risque de change est garanti par le fonds de péréquation de change moyennant le paiement, à chaque échéance, d'une commission égale au différentiel entre le TMM majoré de 0,5% et le taux du crédit.

(b) L'Etat Tunisien a consenti le 27 Novembre 1995 à la société un financement subsidiaire sur le prêt BIRD n° 3671 TUN ;

Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de US\$: 6.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5%, sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt.

(c) Le crédit a été contracté pour un montant en dinars équivalent à NLG : 5.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 1,75%, sans que ce taux ne soit inférieur à 10,25%.

(d) Le crédit a été contracté pour un montant en dinars équivalent à NLG : 5.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 1,75%, sans que ce taux ne soit inférieur à 8,50%.

(e) Le crédit a été contracté pour un montant en dinars équivalent à EUR : 2.500.000, au taux du marché monétaire majoré de 1,25% sans que ce taux ne soit inférieur à 7,5%.

(f) Le crédit a été contracté pour un montant en dinars équivalent à EUR : 3.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 1,25% sans que ce taux ne soit inférieur à 7,5%.

(g) L'Etat Tunisien a consenti le 15 Mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt J. EXIM BANK du 27 Mai 1997 ;

Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de JPY : 14.000.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5%, sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt.

(h) Le crédit a été contracté pour un montant en dinars équivalent à ECU : 1.279.738 (utilisations à fin 1998), rémunéré à concurrence de 75% des dividendes et 50% des plus values éventuelles des titres financés ; les moins values éventuelles seront supportées par la BEI.

(i) Le crédit a été contracté, sur autorisation de la BCT en date du 11 avril 2002, pour la constitution d'un dépôt de garantie auprès de l'ABC TUNISIE. Ce dépôt est rémunéré aux mêmes conditions de rémunération du crédit.

NOTE 14 (Suite) : EMPRUNT

TABLEAU DES EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE 2003

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 1995 (II)	10 000 000	251 600		251 600	0	0	0
. Catégorie 5 ans 10.00%	8 300 000	0		0	0	0	0
. Catégorie 7 ans 10.25%	1 700 000	251 600		251 600	0	0	0
* Emprunt obligataire 1996 (I)	7 000 000	76 516		76 516	0	0	0
. Catégorie 5 ans 10.25%	6 483 000	0		0	0	0	0
. Catégorie 7 ans 10.50%	517 000	76 516		76 516	0	0	0
* Emprunt obligataire 1998 I 8.25%	12 000 000	2 400 000		2 400 000	0	0	0
* Emprunt obligataire 1998 II 8.00%	10 000 000	2 000 000		2 000 000	0	0	0
* Emprunt obligataire 1999 I 7.00%	10 000 000	4 000 000		2 000 000	2 000 000	0	2 000 000
* Emprunt obligataire 1999 II 7.00%	10 000 000	4 000 000		2 000 000	2 000 000	0	2 000 000
* Emprunt obligataire 2000 7.00%	10 000 000	6 000 000		2 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* Emprunt obligataire 2001 I 7.40%	10 000 000	8 000 000		2 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
* Emprunt obligataire 2001 II 7.40%	10 000 000	10 000 000		2 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
* Emprunt obligataire 2002 I 7.40%	15 000 000	15 000 000		3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2002 II 7.40%	10 000 000	0	10 000 000	0	10 000 000	8 000 000	2 000 000
Emprunt obligataire 2003 7.40%	10 000 000	0	10 000 000	0	10 000 000	10 000 000	0
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		51 728 116	20 000 000	17 728 116	54 000 000	39 000 000	15 000 000
TOTAL GENERAL		118 199 347	93 104 000	79 209 391	132 093 956	88 980 088	43 113 868

NOTE 15 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :

- Dépôts et cautionnements reçus

Total des autres passifs financiers

<u>31 décembre</u>	<u>31 décembre</u>
<u>2003</u>	<u>2002</u>
3 095 793	3 491 798
<u>3 095 793</u>	<u>3 491 798</u>

NOTE 16 : PROVISIONS

Les provisions se détaillent par nature comme suit :

- Provisions pour risques non identifiés

- Provisions pour impôt différé

- Autres provisions pour risques

Total des provisions

	<u>31 décembre</u>	<u>31 décembre</u>
	<u>2003</u>	<u>2002</u>
(A)	20 227	1 160 842
(B)	391 085	561 921
	90 771	
	<u>502 083</u>	<u>1 722 763</u>

(A) Voir note 2-5 : Politique de provisions

(B) Voir note 2-6 : Provisions pour impôt

NOTE 17 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
Fournisseurs d'exploitation		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	218 216	91 376
- Factures non parvenues	172 176	157 500
<u>Sous total</u>	<u>390 392</u>	<u>248 876</u>
Fournisseurs d'immobilisations		
- Factures d'achats d'immobilisations	2 767 254	3 762 317
- Effets à payer	5 675 221	2 160 165
- Factures non parvenues	1 470 959	181 861
<u>Sous total</u>	<u>9 913 434</u>	<u>6 104 343</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>10 303 826</u>	<u>6 353 219</u>

NOTE 18 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Avances et acomptes reçus des clients	1 788 637	1 435 738
- Personnel, rémunérations dues	158	182
- Personnel, provisions pour congés payés	164 895	119 184
- Personnel, autres charges à payer	114 531	150 312
- Etat, retenues sur salaires	22 569	18 598
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	31 614	42 722
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	138 828	218 560
- Etat, impôts sur les bénéfices	0	412 966
- Etat, TVA à payer	125 132	257 992
- Etat, autres impôts et taxes à payer	754 751	755 276
- Actionnaires, dividendes à payer	13 253	6 413
- C.N.S.S	79 557	80 377
- Autres comptes créditeurs	12 027	36 329
- Diverses charges à payer	273 744	54 245
- Loyers constatés d'avance	7 451 224	7 067 086
<u>Total</u>	<u>10 970 920</u>	<u>10 655 980</u>

NOTE 19 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	15 000 000	17 728 116
- Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires locaux	19 752 454	22 930 000
- Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires étrangers	8 361 414	7 883 934
<u>Sous total (voir note 14)</u>	<u>43 113 868</u>	<u>48 542 050</u>
- Billets de trésorerie	30 600 000	34 800 000
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	1 372 285	1 404 086
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	735 379	398 818
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	578 030	669 206
- Banques, découverts	6 610 381	1 108 232
<u>Total</u>	<u>83 009 943</u>	<u>86 922 392</u>

NOTE 20 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Loyers de leasing	103 971 572	100 686 125
- Intérêts intercalaires	138 894	373 999
<u>Revenus bruts de leasing</u>	<u>104 110 466</u>	<u>101 060 124</u>
- Intérêts de retard	1 171 643	943 170
- Transferts en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	2 324 724	2 172 030
. Intérêts de retard antérieurs	417 366	522 922
- Produits réputés réservés en fin de période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(2 432 736)	(2 324 724)
. Intérêts de retard	(511 217)	(417 366)
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(201 863)</u>	<u>(47 138)</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations en location	(84 133 444)	(81 438 099)
<u>Total des revenus de leasing</u>	<u>20 946 802</u>	<u>20 518 057</u>

TUNISIE LEASING - (Suite) -

NOTE 21 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Intérêts des emprunts obligataires	4 007 424	4 872 205
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	2 690 739	2 164 290
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	1 719 567	1 805 923
- Intérêts des billets de trésorerie à long terme	70 539	
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	287 302	292 716
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>8 775 571</u>	<u>9 135 134</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	323 436	223 644
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	2 123 262	1 636 200
- Pénalités fiscales	0	1 331
- Autres	(3 660)	3
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>2 443 038</u>	<u>1 861 178</u>
- Intérêts refacturés	0	(235 599)
<u>Total général</u>	<u>11 218 609</u>	<u>10 760 713</u>

NOTE 22 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Produits des participations	515 632	601 039
- Produits des titres Immobilisés	93 341	50 523
- Revenus des autres créances immobilisées	40 976	31 831
- Revenus des valeurs mobilières de placement	156	1 772
<u>Total</u>	<u>650 105</u>	<u>685 165</u>

NOTE 23 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Salaires et complément de Salaires	1 318 550	1 233 387
- Bonus	174 000	220 000
- Indemnités représentatives de frais	63 483	50 919
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	237 433	218 446
- Autres charges sociales	109 778	62 496
<u>Total</u>	<u>1 903 244</u>	<u>1 785 248</u>

NOTE 24 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Achat de matières et fournitures	76 862	66 290
<u>Total des achats</u>	<u>76 862</u>	<u>66 290</u>
- Locations	270 321	221 903
- Charges locatives et de copropriété	44 354	27 091
- Entretien et réparations	107 403	84 254
- Primes d'assurances	20 078	14 029
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	182 159	165 952
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>624 315</u>	<u>513 229</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	381 285	291 908
- Publicités, publications, relations publiques	255 758	217 652
- Déplacements, missions et réceptions	225 410	218 200
- Frais postaux et de télécommunications	224 510	199 973
- Services bancaires et assimilés	120 161	215 012
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 207 124</u>	<u>1 142 745</u>
- Jetons de présence	18 000	18 000
- Frais du contentieux	2 561	8 631
- Autres	4 462	12 781
<u>Total des charges diverses</u>	<u>25 023</u>	<u>39 412</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	37 531	35 177
- T.C.L	60 000	50 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	33 389	35 470
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>130 920</u>	<u>120 647</u>
<u>Total général</u>	<u>2 064 244</u>	<u>1 882 323</u>

TUNISIE LEASING - (Suite) -

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	3 614 796	2 340 171
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(665 174)	(1 581 576)
- Créances radiées	690 427	988 382
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(599 298)	(814 707)
<u>Total des dotations aux provisions</u>	<u>3 040 751</u>	<u>932 270</u>
- Reprises de provisions non affectées	(1 140 615)	0
<u>Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>1 900 136</u>	<u>932 270</u>

Compte tenu de la variation des produits réservés, les besoins de provisionnement de la société se sont élevés à 3 242 614 Dinars détaillés comme suit :

- Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées	3 040 751
- Variation des produits réservés	201 863
<u>Besoin au titre des créances douteuses</u>	<u>3 242 614</u>

Ce besoin de provisionnement a été couvert comme suit :

- Contribution de l'exercice établie conformément à la politique générale de la société (1% de l'encours des loyers des contrats actifs)	2 101 999
- Complément prélevé sur les provisions non affectées	1 140 615

Total 3 242 614

Il en découle que le besoin pour le provisionnement des créances douteuse est de DT : 3 242 614 dépassant ainsi la contribution prévue par la politique général de 54%.

L'excédent du besoin a été prélevé sur les provisions non affectées à hauteur de DT : 1 140 615.

L'augmentation du besoin de provisionnement par rapport à 2002 s'explique essentiellement par la baisse de la valeur du matériel retenu en tant que garantie suite à l'extension de la notion de matériel spécifique à l'ensemble du matériel autre que roulant, sans cet ajustement le dépassement des provisions requises par rapport à la contribution prévue par la politique générale n'aurait été que de 21%.

NOTE 25 bis : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	0	1 198 742
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation	(161 451)	0
<u>Total</u>	<u>(161 451)</u>	<u>1 198 742</u>

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS PROPRES ET AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	128 472	98 011
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	199 837	190 208
- Dotations aux résorptions des Charges à répartir	66 216	49 581
- Dotations aux provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	17 880	
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	41 843	
- Dotations aux provisions pour risques et charges	64 088	
<u>Total</u>	<u>518 336</u>	<u>337 800</u>

NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Produits nets sur cessions d'immobilisations en leasing	107 320	100 981
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	25 707	2 078
- Autres gains sur éléments exceptionnels	4 000	0
<u>Total</u>	<u>137 027</u>	<u>103 059</u>

TUNISIE LEASING - (Suite) -

NOTE 28 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	329	0
- Pénalités sociales	172 512	0
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	52 314	61 811
- Réduction de valeur des AAI	51 451	
Total	276 606	61 811

NOTE 29 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
Bénéfice comptable	4 244 990	5 076 028*
A réintégrer		
- Amortissements financiers	1 349 576	3 931 566
- Dotations aux provisions	3 614 797	3 538 913
- Provisions fiscales 2000/1999 pour affaires en cours	3 004 701	1 218 224
- Diverses charges non déductibles	313 420	85 408
A déduire		
- Différences entre amortissements financiers et amortissements fiscaux des immobilisations cédées au cours de l'exercice	478 563	85 140
- Provisions fiscales 2000/1999 pour affaires en cours	3 004 701	1 218 224
- Reprises sur provisions comptables	1 311 451	715 312
- Dividendes et tantièmes	513 631	599 039
Bénéfice fiscal avant provisions	7 219 138	11 232 424
Provisions pour créances douteuses	3 614 797	3 538 913
Bénéfice fiscal	3 604 341	7 693 511
A déduire le montant réinvestis au titre des souscriptions d'actions non soumises au minimum d'impôt	0	520 000
A déduire le montant réinvestis au titre des souscriptions d'actions soumises au minimum d'impôt	1 500 000	3 050 000
Base imposable	2 104 341	4 123 511
Impôt au taux de 35% (ou 20% du bénéfice fiscal)	736 519	1 443 229*
- Excédent d'impôt dégagé sur la déclaration de l'exercice précédent	0	0
- Acomptes provisionnels payés	(1 283 588)	(1 041 995)
- Retenues sur placements	(6 352)	(1 134)
- Impôts liés aux modifications comptables	29 887	12 866*
Impôt à payer (différé)	(523 534)	412 966

* Données retraitées pour les besoins de comparabilité (Voir Note 3)

NOTE 30 : ENCAISSEMENT RECUS DES CLIENTS

		2003	2002
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 9	16 920 778	17 273 124
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 9	(17 122 973)	(16 920 778)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	- Note 18	(1 435 738)	(860 933)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+ Note 18	1 788 637	1 435 738
- Plus ou moins values sur relocation	+ou - Note 6	(966 800)	(467 079)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	- Note 15	(3 491 798)	(4 131 574)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+ Note 15	3 095 793	3 491 798
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 18	(7 067 086)	(6 730 228)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 18	7 451 224	7 067 086
- TVA collectées	+	16 462 806	15 975 316
- Revenus bruts de l'exercice	+ Note 20	104 110 466	101 061 24
- Intérêts de retard	+ Note 20	1 171 643	943 170
- Créances virées en Pertes	- Note 26 et 28	(742 741)	(1 050 193)
Encaissements reçus des clients		120 174 211	117 085 571

NOTE 31 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		2003	2002
- Charges à répartir	+ Note 8	717	36 574
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 10	(7 117)	(4 916)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 10	12 334	7 117
- Autres créances sur le personnel en début de période	- Note 10	(8 935)	(33 596)
- Autres créances sur le personnel en fin de période	+ Note 10	5 900	8 935

TUNISIE LEASING - (Suite) -

- Charges constatées d'avance en début de période	-	Note 10	(584 767)	(99 703)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+	Note 10	923 140	584 767
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 17	248 876	189 121
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 17	(390 392)	(248 876)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	Note 18	182	408
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	Note 18	(158)	(182)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 18	119 184	110 230
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	Note 18	(164 895)	(119 184)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 18	150 312	289 083
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 18	(114 531)	(150 312)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 18	18 598	18 629
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 18	(22 569)	(18 598)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 18	42 722	14 765
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 18	(31 614)	(42 722)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 18	80 377	81 223
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 18	(79 557)	(80 377)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	Note 18	54 245	50 000
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	Note 18	(273 744)	(54 245)
- TVA, payées sur biens et services	+		315 197	274 183
- Charges de personnel	+	Note 23	1 903 244	1 785 248
- Autres charges d'exploitation	+	Note 24	2 064 244	1 882 323
- Impôts et taxes	-	Note 24	(130 920)	(120 647)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel			4 130 072	4 359 248

NOTE 32 : INTERETS PAYES

			2003	2002
- Frais d'émission d'emprunt	+	Note 8	283 008	443 961
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+	Note 18	218 560	345
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	-	Note 18	(138 828)	(218 560)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	+	Note 19	1 404 086	13 195 108
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	-	Note 19	(1 372 285)	(1 404 086)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+	Note 19	398 818	225 011
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	-	Note 19	(735 379)	(398 818)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 19	669 206	797 642
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 19	(578 030)	(669 206)
- Charges financières	+	Note 21	11 218 609	10 760 713
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	Note 21	(287 302)	(292 716)
Intérêts payés			11 080 463	22 439 394

NOTE 33 : IMPOTS ET TAXES PAYES

			2003	2002
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	Note 18	412 966	129 069
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	+ ou -	Note 18 et 10	523 534	(412 966)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 18	755 276	752 714
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 18	(754 751)	(755 276)
- TVA payées	+		4 928 517	5 617 987
- Impôts et taxes	+	Note 24	130 920	120 647
- Impôts sur les bénéfices	+	Note 29	736 519	1 443 229
Impôts et taxes payés			6 732 981	6 895 405

NOTE 34 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

			2003	2002
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 17	6 104 343	9 147 206
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 17	(9 913 434)	(6 104 343)
- Fournisseurs, avances en début de période	-	Note 10	(126 578)	(530 921)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	Note 10	203 587	126 578
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+	Note 6	102 860 847	96 741 856
- TVA sur Investissements	+		11 287 793	10 233 137
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations destinées à la location			110 416 558	109 613 513

NOTE 35 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

			2003	2002
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 6	85 484	89 932
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 6	4 821 064	4 751 584
- Plus-values sur Cessions anticipées	+	Note 27	107 320	100 981

Encaissements provenant de la cession
d'immobilisations destinées à la location

5 013 868

4 942 497

NOTE 36 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION
D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		2003	2002
- Fournisseurs, avances en début de période	- Note 10	(47 920)	0
- Fournisseurs, avances en fin de période	+ Note 10	6 250	47 920
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 4	480 149	91 101
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 5	566 259	87 290
<u>Décaissements provenant de l'acquisition</u> <u>d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>1 004 738</u>	<u>226 311</u>

NOTE 37 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION
D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		2003	2002
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 5	76 840	15 559
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+ Note 27	25 707	2 078
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	- Note 28	(329)	0
<u>d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>102 218</u>	<u>17 637</u>

NOTE 38 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION
D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		2003	2002
- Actions propres	+ Note 13	0	78 873
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+ Note 7	2 853 784	443 536
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+ Note 7	895 000	135 000
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	282 906	353 722
<u>Décaissements provenant de l'acquisition</u> <u>d'immobilisations financières</u>		<u>4 031 690</u>	<u>1 011 131</u>

NOTE 39 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION
D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		2003	2002
- Actions propres	+ Note 13	0	134 735
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+ Note 7	166 660	0
- Remboursements sur obligations au cours de l'exercice	+ Note 7	0	5 000
- Remboursements sur prêts au personnel	+	201 296	195 900
<u>Encaissements provenant de la cession</u> <u>d'immobilisations financières</u>		<u>367 956</u>	<u>335 635</u>

NOTE 40 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

		2003	2002
- Dividendes et tantièmes	+ Note 13	2 331 000	1 946 376
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+ Note 18	6 413	483
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	- Note 18	(13 253)	(6 413)
- Dotation au fonds social	+ Note 13	40 000	40 000
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>2 364 160</u>	<u>1 980 446</u>

NOTE 41 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

		2003	2002
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 10	46 691	41 499
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 10	(45 019)	(46 691)
- Produits à recevoir sur contrats de portage en début de période	+ Note 10	87 284	36 761
- Produits à recevoir sur contrats de portage en fin de période	- Note 10	(177 604)	(87 284)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 10	69 465	118 866
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 10	(332 652)	(69 465)
- Compte courant Tunisie Factoring en début de période	+ Note 10	72 226	3 008 984
- Compte courant Tunisie Factoring en fin de période	- Note 10	(30 446)	(72 226)
- Compte courant SIMT en début de période	+ Note 10	76 529	0
- Compte courant SIMT en fin de période	- Note 10	0	(76 529)
- Comptes d'attente en début de période	+ Note 10	33 861	30 808
- Comptes d'attente en fin de période	- Note 10	(53 527)	(33 861)
- Placements en titres en début de période	+ Note 11	0	3 700 000
- Placements en titres en fin de période	- Note 11	(2 217)	0
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 18	(36 329)	(33 861)

TUNISIE LEASING - (Suite) -

- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 18	12 027	36 329
- Autres produits constatés d'avance en début de période	-	Note 18	0	(28 589)
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 18	0	0
- Produits des placements	+	Note 22	650 105	685 165
- Autres produits d'exploitation			59 944	13 342
- Autres gains exceptionnels	+	Note 27	4 000	0
- Autres pertes exceptionnelles	-	Note 28	(172 841)	0
<u>Autres flux de trésorerie</u>			<u>261 497</u>	<u>7 223 248</u>

NOTE 42 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

- Banques	+	Note 12	4 052 591	2 579 662
- Caisses	+	Note 12	6 891	6 674
- Banques, découverts	-	Note 19	(6 610 381)	(1 108 232)
			<u>(2 550 899)</u>	<u>1 478 104</u>

NOTE 43 : ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31-12-2003

(En dinars)		31/12/2003	31/12/2002
PASSIFS EVENTUELS		29 960 000	26 960 000
Cautions, avals et autres garanties données (TF) CITIBANKS		13 500 000	13 500 000
Cautions, avals et autres garanties données (TF) Amen BANK		8 000 000	5 000 000
Cautions, avals et autres garanties données (TF) ABC		1 000 000	1 000 000
Cautions (TF) pour crédit auprès de la BTEI		5 000 000	5 000 000
Cautions données à la SNMT (TF) (Augmentation du capital Call center)		60 000	60 000
Cautions en faveur de la SIMT (sur crédit STB)		2 400 000	2 400 000
ENGAGEMENTS DONNEES		15 710 953	25 701 386
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrat signés non encore mis en force)		7 892 322	10 808 766
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrat non encore signés)		7 758 631	13 107 620
Engagements sur titre non libérés (TVAL)		0	1 725 000
Contrat de portage signé et non encore concrétisé (augmentation du capital Call center)		60 000	60 000
ENGAGEMENT RECUS		226 867 678	257 567 628
Cautions reçues (TF) (augmentation du capital Call center)		60 000	60 000
Garanties reçues (hypothèque sur les contrats actifs)		16 498 943	53 341 184
Garanties reçues (Cautions bancaires et autres actifs financiers)		120 130	112 710
Loyers à échoir sur contrats actifs		210 188 605	195 053 734
Cautions, avals et autres garanties reçues de la BTEI (sur billets de trésorerie)		0	9 000 000

Pour 2003, la valeur des hypothèques sur les contrats actifs est calculée à hauteur de l'engagement de Tunisie Leasing.

NOTE 44 : VENTILATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LEUR DUREE RESIDUELLE

ACTIFS	Inf. à 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Sup. à 5 ans	Durée indéterminée	Total
Immobilisations incorporelles						524 945	524 945
Immobilisations utilisées par la société						870 133	870 133
Immobilisations destinées à la location	25 997 821	18 745 202	33 328 477	100 080 548	6 177 761	15 143 648	199 473 457
Immobilisations financières	579 990		8 330	1 410 510		16 054 145	18 052 975
Autres actifs non courants				425 862	176 047		601 908
Clients et comptes rattachés	3 053 388					2 390 962	5 444 351

TUNISIE LEASING - (Suite) -

Autres actifs courant	2 213 448						2 213 448
Placements et autres actifs financiers			4 056 380				4 056 380
Liquidités et équivalents de liquidités	4 059 482						4 059 482
Total	35 904 129	18 745 202	37 393 187	101 916 920	6 353 808	34 983 834	235 297 079
PASSIFS							
Emprunts				62 955 130	26 024 958		88 980 088
Autres passifs financiers	618 806		257 300	1 773 686	446 000		3 095 793
Provisions						502 084	502 084
Fournisseurs et comptes rattachés	10 027 207	276 619					10 303 826
Autres passifs courants	10 970 920						10 970 920
Concours bancaires et autres passifs financiers	54 495 988	15 564 214	12 949 741				83 009 943
CAPITAUX PROPRES						38 434 424	38 434 424
Total	76 112 922	15 840 833	13 207 041	64 728 816	26 470 959	38 936 508	235 297 079
Position nette	(40 208 793)	2 904 369	24 186 146	37 188 103	(20 117 151)	(3 952 674)	0

NOTE 45 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES**Tunisie Factoring :****Billets de trésorerie**

Tunisie Leasing a émis, au cours de l'exercice 2003, des billets de trésorerie souscrits par TF, dans laquelle elle détient 54,54% du capital, d'un montant de 15 500 KDT.

L'encours au 31-12-2003 des billets de trésoreries souscrits par TF s'élève à 11 500 KDT.

Les charges financières de l'exercice 2003 relatives à ces billets de trésorerie s'élèvent à 606 KDT.

Cautions données

Le Conseil d'administration réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Les cautions données au cours de l'exercice 2001 au profit de la Citibank, de l'Amen bank, de l'ABC et de la BTEI, pour un montant respectif de 13 500 KDT, 8 000 KDT, 1 000 KDT et 5 000 KDT, demeurent valable en 2003.

Tunis Call Center :**Prêts**

Tunisie Leasing a mis à la disposition de la société TCC, dans laquelle elle détient 25% de son capital, en octobre 2003 un montant de 70 KDT sous forme de prêt, pour une durée de 180 jours, au taux de 7,5%.

Les intérêts de l'exercice 2003 relatifs à ce prêt s'élèvent à 1,2 KDT.

Prestations facturées à Tunisie Leasing

Tunisie Leasing a confié à TCC une mission qui s'articule principalement autour du recouvrement téléphonique, d'un numéro vert et plus généralement de tous types d'actions de télémarketing.

Les honoraires relatifs à l'exercice 2003 s'élèvent à 120 KDT.

SIMT :**Billet de trésorerie**

Tunisie Leasing a bénéficié, au cours de l'exercice 2003, de billets de trésorerie auprès de la SIMT pour un montant de 7 950 KDT échus et remboursés au 31 décembre 2003.

Les charges constatées à ce titre en 2003, se sont élevées à 53 KDT.

Avances

Tunisie Leasing a accordé au cours de l'exercice 2003 à la SIMT, dans laquelle elle détient 81,23% de son capital, des avances pour un montant de 2 070 KDT au taux du TMM + 1,5%.

Les intérêts de l'exercice 2003 relatifs à ces avances s'élèvent à 21 KDT.

TUNISIE LEASING - (Suite) -**Contrat de location du siège**

Le loyer du nouveau siège facturé par SIMT et relatif aux 4 derniers mois de l'exercice 2003 s'élève à 37 KDT conformément au contrat de location.

Caution

Le conseil d'administration réuni le 25 août 2002, a ratifié la caution solidaire en faveur de la SIMT pour les besoins de la construction du siège social de TL et ce, au titre d'un prêt de 2 400 KDT contracté auprès de la STB.

TSD :

Le fond de commerce acquis lors du rachat de TSD a été loué à celle ci à partir du 15/10/2003. Les loyers courus au 31/12/2003 s'élèvent à 6,6 KDT.

D'autrte part, TSD a facturé à TL le loyer du local, à partir de cette date, pour un montant au 31/12/2003 de 5,7KDT.

Tunisie Valeur :

Les commissions d'étude et les frais d'émission facturés en 2003 par Tunisie Valeur, au titre des emprunts obligataires 2002 II et 2003 s'élèvent respectivement à 137 KDT et 100 KDT.

NOTE 46 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'administration du 28 avril 2004. Par conséquent, ils ne reflètent par les évènements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2003

Messieurs les actionnaires de TUNISIE LEASING

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2003, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de TUNISIE LEASING arrêtés au 31 décembre 2003, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de TUNISIE LEASING arrêtés au 31 décembre 2003. Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, par sondages, des éléments supportant les montants et l'information figurant dans les états financiers. Il comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations faites par les dirigeants, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de TUNISIE LEASING, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2003, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Par ailleurs et en application des dispositions du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, la société procède actuellement à la mise à jour du registre des actionnaires pour la convocation des Assemblées Générales. La tenue proprement dite des comptes en valeur mobilières n'est pas opérée, dans l'attente de la publication prochaine du règlement du CMF et du cahier des charges à ce sujet.

Tunis, le 5 mai 2004
AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2003

Messieurs les actionnaires de Tunisie Leasing,

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés des conventions conclues et opérations réalisées suivantes:

1. Votre Conseil d'Administration réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de Tunisie Factoring pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

A la clôture de l'exercice, les cautions données au profit de la Citibank, de l'Amen Bank, de l'Arab Banking Corporation et de la Banque de Tunisie et des Emirats d'Investissement, s'élèvent respectivement à 13 500 KDT, 8 000 KDT, 1 000 KDT et 5 000 KDT.

TUNISIE LEASING - (Suite) -

2. Votre Conseil d'Administration réuni le 25 Août 2002, a ratifié la caution solidaire en faveur de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » pour les besoins de la construction du siège social et ce, au titre d'un prêt de 2 400

KDT contracté auprès de la Société Tunisienne de Banque.

3. Votre Conseil d'Administration réuni le 08 avril 2003, a autorisé l'émission par Tunisie Leasing de billets de trésorerie à souscrire par Tunisie Factoring et ce, dans la limite de 12 000 KDT.

A la clôture de l'exercice, l'encours des billets de trésorerie émis par votre société et souscrits par Tunisie Factoring, s'élèvent à 11 500 KDT détaillé comme suit :

- Un billet de 5 000 KDT échéant le 24 janvier 2004, au taux de 7,35% ;
- Un billet de 3 000 KDT échéant le 06 janvier 2006, au taux de 7,6% ;
- Un billet de 2 000 KDT échéant le 26 mai 2004, au taux de 7,6% ;
- Un billet de 1 500 KDT échéant le 03 février 2004, au taux de 6,22% ;

4. Tunisie Leasing a accordé un prêt à la société Tunis Call Center pour un montant de 70 KDT, pour une durée de 180 jours et productif d'intérêts au taux de 7,5%.

Ce prêt a fait l'objet d'un contrat en date du 30 septembre 2003.

Les produits constatés à ce titre en 2003, se sont élevés à 1,2 KDT.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 28 avril 2004.

5. La société SIMT a souscrit, au cours de l'exercice 2003, dans des billets de trésorerie émis par Tunisie Leasing pour un montant de 7 950 KDT échus et remboursés au 31 décembre 2003.

Les charges constatées à ce titre par Tunisie Leasing en 2003 se sont élevées à 53 KDT.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 28 avril 2004.

6. Tunisie Leasing a accordé, au cours de l'exercice 2003, des avances à la SIMT pour un montant de 2 070 KDT au taux du TMM + 1,5%, totalement remboursées au 31 décembre 2003.

Les produits constatés à ce titre en 2003 se sont élevés à 21 KDT.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 28 avril 2004.

7. Le fond de commerce, acquis par Tunisie Leasing lors du rachat de Tunisia Safety Drive, a été loué à celle ci à partir du 15/10/2003.

Les loyers courus au 31/12/2003 s'élèvent à 6,6 KDT.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 28 avril 2004.

Par ailleurs et en dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n°2001-65, relative aux établissements de crédits et des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 5 mai 2004

AMC Ernst & Young

Noureddine HAJJI

